

[Français]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LA POSITION DU GOUVERNEMENT RELATIVE À L'ENQUÊTE
SUR L'INTERPOL—LA NATURE DES RENSEIGNEMENTS
DIVULGUÉS PAR L'ORGANISME

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable solliciteur général.

Étant donné que le sénateur Joseph Montoya, président du sous-comité des subventions de la trésorerie américaine, mène actuellement une enquête en profondeur sur le financement de l'Interpol et sur ses activités aux États-Unis, et que cet organisme est financé conjointement par les États-Unis et les autres pays membres, dont le Canada, est-ce que l'honorable ministre peut nous dire si son ministère mène également une enquête sur cet organisme international agissant au Canada, et sur lequel il semble que le gouvernement canadien n'ait aucun contrôle?

[Traduction]

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, mon ministère ne participe d'aucune façon à ces études. La GRC est membre d'Interpol qui a son siège social à Paris. Interpol est tout simplement un centre d'échange de renseignements et non pas un organisme opérationnel à proprement parler. J'irai aux renseignements pour ce qui est des autres aspects de la question.

[Français]

M. Rondeau: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre est-il au courant que d'une part l'Interpol déclare ne pas avoir accès à l'information secrète du Canada et, d'autre part, l'Interpol a accès à tous les locaux et les renseignements des forces policières canadiennes, et que l'Interpol peut également divulguer ces renseignements aux pays communistes membres de cet organisme. Ma question est la suivante: Le ministre peut-il dire s'il connaît la nature des renseignements qui peuvent être divulgués aux pays communistes par l'entremise de l'Interpol?

[Traduction]

M. Allmand: Autant que je sache, monsieur l'Orateur, Interpol n'a pas de membres communistes, sauf peut-être la Yougoslavie. Comme je l'ai mentionné au député, Interpol est une organisation d'échange de renseignements sur les criminels reconnus. La GRC fournit aux autres pays des renseignements sur les criminels qui peuvent s'être livrés à certaines activités au Canada, et ces autres pays nous rendent la pareille. Je ne vois pas vraiment sur quels renseignements le député fonde sa question.

[Français]

M. Rondeau: Monsieur le président, je désire poser une autre question supplémentaire.

Le ministre peut-il assurer la Chambre que les renseignements qui sont disponibles à l'Interpol ne sont pas transmis à d'autres membres de ce même organisme et que la GRC exerce un contrôle sur les renseignements livrés à l'Interpol?

[Traduction]

M. Allmand: J'étudierai la question, monsieur l'Orateur. Je devrais, je crois, signaler à la Chambre que des agents de la GRC travaillent au siège social d'Interpol à Paris, et que son président est un ancien commissaire de la GRC.

Questions orales

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

GAZ NATUREL—LES MOTIFS INVOQUÉS PAR LES É.-U. POUR LE
RETARDEMENT DE LA MAJORATION DU PRIX

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre a dit qu'en raison des instances faites par le gouvernement américain lors d'une réunion qui s'est tenue mardi matin à Ottawa le gouvernement reconsidérera probablement le montant et la date de la hausse du prix du gaz naturel à l'exportation et qu'il laissera peut-être tomber la date du 1^{er} août; pourrait-il nous dire sur quels nouveaux éléments le gouvernement américain a attiré l'attention de notre gouvernement pour qu'il change d'avis?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Les délégués américains souhaitaient que l'augmentation du prix du gaz naturel s'étale sur une plus longue période.

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre pourrait-il nous dire si, au cours de ces conversations, les délégués américains ont dit ou laissé entendre que le gouvernement américain pourrait exercer des représailles à la suite de l'augmentation prévue par le gouvernement canadien, en limitant les mouvements de capitaux, les contingentements sur l'exportation de bœuf, et le reste.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, absolument rien ne me permet de croire cela.

* * *

L'IMMIGRATION

LA QUESTION DE L'ACCUEIL DE VIETNAMIENS AUX É.-U.—LE
CAS DU CANADA

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le service américain de l'immigration et de la naturalisation a annoncé qu'il admettrait tout au plus 50,000 Sud-Vietnamiens aux États-Unis car ces personnes présentent beaucoup de risques; les États-Unis ont-ils fait des démarches auprès du gouvernement canadien pour qu'il accepte également d'accueillir des réfugiés sud-vietnamiens?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Pas à ma connaissance, monsieur l'Orateur.

LA POSSIBILITÉ D'OCTROI DE VISAS D'IMMIGRATION À DES
RÉFUGIÉS SUD-VIETNAMIENS

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il nous dire si son ministère considère ceux qui quittent le Vietnam du Sud comme des réfugiés ou si le Haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a dit que les intéressés étaient considérés comme des réfugiés internationaux?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'ai annoncé que ceux qui voulaient quitter l'Indochine ou le Sud-Vietnam pouvaient demander à être reçus au Canada en vertu des dispositions des règlements sur l'immigration relatifs